

MAIRIE DE VALMEINIER
PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 13 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 13 octobre à 19 heures, le Conseil Municipal de VALMEINIER étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alexandre ALBRIEUX, Maire.

Étaient présents : Alexandre ALBRIEUX, Pascal BAUDIN, Isabelle GORIN, Philippe EXCOFFIER, Marc MOMET, Sami BAUDIN, Denis BOUVIER, Marion BERNOLLIN, Isabelle DELEGLISE.

Absents ayant donné procuration : Éric TALLIA à Alexandre ALBRIEUX, Stéphane LEVAVASSEUR à Sami BAUDIN, Jonathan CHARDON à Marc MOMET, Romain MALLEVAL à Pascal BAUDIN.

Date de convocation : 6 octobre 2025

Isabelle GORIN a été élue secrétaire de séance.

I - AFFAIRES FONCIÈRES

Vente du chalet du Roi :

3 offres sont parvenues en mairie.

La commission d'attribution s'est réunie le 2 octobre dernier et a examiné avec attention chacune des candidatures reçues.

Toutefois, la grille d'attribution en vigueur, n'a pas permis de départager objectivement les différents candidats.

En conséquence, la commission a décidé de classer cette consultation sans suite et de relancer une nouvelle consultation avec une nouvelle grille d'analyse.

Cession foncière au profit de Monsieur ACHAB :

Afin de permettre la construction de Monsieur ACHAB au lieu-dit les Combes, celui-ci demande à la commune l'achat d'une partie de la parcelle cadastrée A 924 pour la création de places de stationnement.

Tarif proposé : 20 € le m²

Accord de principe.

Cession foncière au profit de Messieurs Patrick/Florent ALBRIEUX :

A surseoir, en attente de documents du géomètre.

II - SEMVAL

Rappel de la réunion dédiée à la présentation du rapport au concédant pour la saison 2024-2025 le 3 novembre prochain.

III - SORÉA : COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉS

Présentation du compte-rendu d'activités de l'exercice 2024 :

- Faits marquants à l'échelle de la société : recentrer sur le projet d'entreprise
- Point sur les travaux effectués sur Valmeinier (renforcement du réseau basse tension à l'Arméra, remise en conformité du bâtiment Arméra pour la création de deux points de raccordements...)
- Raccordements : la commune compte 1480 points de comptage distincts raccordés au réseau de distribution.
- Coupures : 3 coupures en 2024.
- Redevances : on distingue la redevance liée à l'activité de fourniture et celle liée à l'activité de distribution.
- Perspectives d'investissement sur le réseau : mises en conformité sur certains bâtiments de la commune. Projet de déplacement des locaux SORÉA de Valloire du centre technique municipal vers le site du poste source Le Col afin de recentrer l'agence par rapport aux interventions sur Valloire et Valmeinier.

→ Adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire souligne en conclusion l'évolution positive des relations avec la société SORÉA.

IV - ONF : PROGRAMME DES COUPES - ANNÉE 2026 -

L'Office National des Forêts a fait parvenir l'État d'Assiette des coupes de l'année 2026 en forêt communale présenté ci-après :

Parcelle	Type de coupe (1)	Volume présumé réalisable (m3)	Surface à parcourir (ha)	Année prévue des Coupes (2)	Proposition ONF (3)	Justification ONF (5) (motivation)	Année décidée en propriétaire (4)	Mode de commercialisation				
								Vente directe mise en concurrence (sur pied)	Vente directe mise en concurrence (au détail - mesure)	Cachal Flouz (opérateur)	Autre vente que la précédente	Délivrée
19	IRR	350	5		2026	ONF-TA - Transition d'aménagement				☒		

→ Adopté à l'unanimité

V - PERSONNEL COMMUNAL

Point sur le recrutement des personnels pour la saison d'hiver 2025/2026.

VI COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS

SIRTOMM : compte-rendu présenté par Pascal BAUDIN : fin de l'installation des sondes de remplissage dans les containers semi enterrés.

CODIR OFFICE DU TOURISME : compte-rendu présenté par Denis BOUVIER : recrutement responsable accueil, poste digital et un alternant. Bilan saison été 2025. Point sur les activités. Évolution de l'application. Evolution des packs.

CA SORÉA : compte-rendu présenté par Denis BOUVIER : contribution à la capitalisation au SDES. SORÉA deviendrait actionnaire à hauteur de 7.5 %.

VII QUESTIONS DIVERSES

Convention relative à la mise en place des accompagnateurs dans les transports scolaires :

Convention entre le Syndicat de Pays de Maurienne et la commune définissant le rôle de chacun des différents acteurs du transport scolaire (Syndicat du Pays de Maurienne, commune, transporteur, accompagnateurs, familles et en particulier enfants), et rappelant les missions du Syndicat du Pays de Maurienne, de la commune et des accompagnateurs dans les cars scolaires.

→ Adopté à l'unanimité

Convention d'installation et d'exploitation de bornes de recharge pour véhicules électriques

Convention entre Électricité de Savoie et la commune définissant les moyens, les droits et les devoirs de chaque partie pour la mise en place et l'exploitation d'une borne de recharge rapide de véhicule.

La présente convention est établie pour une durée de 15 ans.

→ Adopté à l'unanimité

VIII INFORMATIONS DIVERSES

Aucune information diverse.

Fin de séance 20h40